

Comité Directeur de la LGEN Samedi 9 février 2019, Tomblaine

Présents : Stéphane Metzger, Gilles Volpato, Nicolas Jaeger, Isabelle Claverie, Viviane Charabias, Agnès Fort, Yves Seguin, Etienne Ienny, Michel Baillon, Denis Vadel, Lionel Muller, Laure Gauthreau, David Wagner, Xavier Assfeld.

Absents : Sandrine Pierre, Ludovic Bavière, Didier Fort, Jean-Christophe Werle

Excusés : Guy Sabatier, Michel Chevalier, Nathalie Bisch, Julien Ernewein, Denis Westrich, Cédric Valentak, Stéphane Puchol, Jean-Michel Mathi.

Invités : Gérard Samuel (expert-comptable), Céline Leverrier, Stéphane Gallo, Romuald Mangeonjean

La réunion débute à 10h02.

0/ Mot du Président – David Wagner

David remercie les présents et excuse les absents. Il explique que les emplois du temps ne nous ont pas permis de nous réunir avant. Par contre, cela n'a pas empêché la ligue de fonctionner grâce aux services centraux dirigés par Romuald, aux services techniques (DTR, CTS) et aux diverses commissions. Suite à la démission de Guy Sabatier des fonctions de secrétaire général, David rappelle que Xavier Assfeld assure maintenant ce rôle.

1/ Rapports comptable et financier – Gilles Volpato, Gérard Samuel

Dans le rapport 2016-2017, il y a une coquille à corriger à propos de l'ERFAN Champagne.

Gilles explique que le résultat de l'exercice est négatif de l'ordre de 93 k€ et que la différence avec le premier bilan établi s'explique en majeure partie à cause du coût relatif à l'organisation des France Elite à Schiltigheim qu'il a fallu reverser à la FFN.

Gérard explique comment il va intervenir lors de l'AG de l'après-midi. (Voir les diapositives jointes) Il commence sa présentation par le passif. Puis il présente les produits de fonctionnement. Il rappelle qu'il y a toujours des produits exceptionnels et des charges exceptionnelles de la région Alsace qui ne sont pas justifiés.

Stéphane annonce que l'ancien comité régional d'Alsace s'est engagé à fournir les pièces manquantes.

Le bilan et le prévisionnel seront présentés lors de l'AG cet après-midi.

Gilles communique les informations transmises par Denis W. et explique que bien que le nombre de licences ait augmenté, les recettes associées ont baissées de 71 k€. David explique que ce déficit pourrait être compensé par la FFN une fois la convention d'objectif signée. Stéphane précise que cela ne sera fait que sous certaines conditions de performance de notre ligue.

2/ Point sur la licence Professionnelle – Michel Baillon

Michel présente le contexte du projet. Il a été contacté avant Noël par un chargé de mission de la filière STAPS de Champagne-Ardenne pour créer une Licence Pro en rapport avec la natation. David lui ayant donné le feu vert, Michel les a rencontrés le 9 janvier et le 22 janvier avec Etienne Lenny. Il annonce aussi avoir pris contact avec l'INFAN.

Les diapositives sont commentées. Le projet ne concerne que le L3 (la 3^{ème} année). Le but est de former des professionnels qui pourront dans les clubs assurer les fonctions par exemple de responsables de l'ENF, d'entraîneur des plus jeunes (type MSN). Ils seraient également MNS. Sur les 500 ou 600 heures de formation distillées en L3, nous aurions 200h pour nos formations spécifiques. L'URCA (Université Reims Champagne Ardenne) s'engage à financer un demi-poste pour servir d'intermédiaire entre la LGEN et l'URCA. Il faut bien faire attention aux conditions d'accès soit par un L2, soit par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou VAP (Validation des Acquis Professionnels). Il faut que le dossier d'habilitation soit prêt pour avril pour une ouverture potentielle en septembre. Cette licence serait une première au niveau national et aurait donc un caractère unique. On peut donc espérer une attractivité suffisante.

Etienne Lenny pourrait être le professeur mis à disposition.

La comit  directeur donne le feu vert   Michel Baillon pour poursuivre les n gociations et la construction de cette licence.

3/ Point sur l'ENF – Isabelle Claverie

Isabelle dit que tout est dans le document joint. Elle fait simplement remarquer que 4 disciplines sont bien repr sent es sur les d partements.

4/ Point sur la Natation Artistique – Lionel Muller

Lionel explique aussi que tout est dans les documents joints. Il rappelle qu'il y a eu un stage qui a d bord  sur les r gions voisines. Les documents sont   disposition de tous. Le logiciel de gestion des comp titions va changer car l'actuel n'est pas  volutif. Pour les qualifications au niveau national il faut passer par un niveau interr gional N3. Pour g rer les musiques il faut payer un abonnement de 70  pour acc der le logiciel. La LGEN prend en charge cet abonnement.

5/ Projet « Open de France » de l'ETR – C line Leverrier

Céline présente le projet « Open de France » qui consiste à envoyer des nageurs régionaux à l'Open de Chartres. Premièrement les engagements ne peuvent se faire que sous l'étendard d'une ligue (pas de club). Les nageurs doivent être dans les 24 premiers nationaux. Cela concerne 16 nageurs de la LGEN (juniors et relève). Le budget est de l'ordre de 6 000 €. Céline rappelle que les deux actions ETR qui étaient budgétisées à 12 000 € chacune n'ont en fait coûtées que 10 000 et 7 000 €.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Position du sportif lors des AG – Gilles Volpato

Gilles étant sorti, Xavier présente l'idée d'honorer les sportifs méritants lors des AG. David rappelle que cela n'était pas fait dans toutes les anciennes régions. Cela sera fait cette année. Stéphane rappelle que Gilles voulait aussi que toutes les actions mises en place à travers le projet sportif de la ligue soient mises en avant lors de l'AG. Cela sera présenté également lors de la prochaine AG. Les modalités sont à définir pour que cela ne prenne pas trop de temps.

7/ Communication de la LGEN – Stéphane Metzger

Stéphane rappelle la discussion du dernier bureau de demander à Thomas de rédiger un bimensuel relatant les moments forts de la LGEN. Il faudrait aussi que les disciplines autres la NC abondent le site régional et le site facebook. Il serait donc bon que les responsables de commission pensent à communiquer sur les différentes actions qu'ils génèrent. Il faut que tous ceux qui doivent communiquer contactent Guylaine qui dispatchera à qui de droit.

8/ Commission Officiels – Nicolas Jaeger

Nicolas explique le désir de certains formateurs de se servir des compétitions Avenirs pour valider des stages pratiques des officiels stagiaires. A condition que ces compétitions soient organisées selon les mêmes critères de rigueur que les autres compétitions, il n'y a pas de raison de ne pas les compter. La décision revient donc à chaque formateur départemental.

Nicolas explique que notre ligue peut disposer de 12 officiels fédéraux de natation course, dont au moins 4 femmes. Il donne les noms des nouveaux nommés :

- Claire Brunet, SNS EPERNAY
- Chantal Bidard, TEAM STRASBOURG
- Daniel Kessler, ANS D'ILLFURTH
- Fabrice Niederlander, CO SARRALBE

Pour rappel, les autres officiels fédéraux sont :

- Benoit Yax, CN SARREGUEMINES
- Frédéric Bernardot, TROYES ON
- Danièle Furst, ERSTEIN AC
- Alain Herr, V BETCHDORF-DRACHENBRONN
- Philippe Gérard, THANN ON
- Véronique Ferreira, ES THAON
- Xavier Assfeld, US TOUL

Il reste donc, un poste à pourvoir l'année prochaine.

9/ Commission Eau Libre – Yves Seguin

Yves mentionne que l'Eau libre est en plein essor. Nous avons eu 700 nageurs pour les étapes de la coupe de France. Les trois compétitions majeures de 2019 sont programmées :

7/7 lac d'Orient

28/7 vieilles forges

24/8 Faiënciers.

Le matériel de promotion doit être revu pour afficher « LGEN ».

Gilles rappelle qu'il faudrait acheter des Talkies-Walkies. Yves demande si cela doit être acheté par la ligue ou par les clubs ? David est d'accord pour que la ligue achète. Romuald s'occupe d'établir le devis.

Yves annonce aussi que le nombre d'officiels ne cesse de progresser.

Il fait aussi remarquer que l'épreuve de la Madine, dont nous sommes aussi partenaire, tombe la veille de l'épreuve des Vieilles forges. Il ne faudrait pas que ces deux compétitions se fassent concurrence. Il faudra veiller sur ce point l'année prochaine lors de l'élaboration des calendriers.

10/ Questions diverses –

- a) David précise que nous aurons une autre AG prochainement précédée d'une AGE pour changer les statuts et les mettre en conformité avec ceux de la FFN. Nous aurons deux délégués supplémentaires, un représentant des départements et un des clubs de plus de 700 licenciés (saison 2017-2018). Il y aura prochainement une réunion des Présidents de départements pour choisir le délégué fédéral et pour faire un bilan des conventions d'objectifs. On demandera aux 4 clubs concernés de faire de même.
- b) Céline nous informe que le brevet des collèges est positionné le vendredi 28 juin, c'est-à-dire le jour où débutent les championnats régionaux été à Mulhouse. Les championnats pourraient être décalés au samedi/dimanche/lundi. Il faut que la FFN accepte pour pouvoir valider

les performances du lundi (après la date limite). Il faut également que la municipalité et d'autres instances acceptent. Si tous les feux sont au vert, le CoDir approuve à l'unanimité.

- c) Michel nous informe que le stage NFS a commencé avec 10 candidats, 5 Grand-Est, 5 Hauts de France. Le prochain module aura lieu à Obernai, le 3^{ème} devrait avoir lieu à Dunkerque.
- d) Michel demande pourquoi le MSN n'est pas éligible à l'aide à la formation comme les autres formations comme les BF ? Romuald explique que le MSN est éligible aux OPCA, pas les autres formations. David propose que l'on considère le MSN comme les autres formations si on a la réponse négative de l'OPCA. Cette mesure est applicable de suite.
- e) Gilles pose une question relative à l'encadrement des scolaires. Il apparaît que c'est un problème difficile. Gilles et David vont déjà faire l'état des lieux auprès des préfectures départementales.
- f) Isabelle demande s'il existe un dédommagement pour les clubs dont les entraîneurs encadrent les stages de la ligue. David répond que oui, cela est voté depuis longtemps. Il faut s'adresser à Romuald.
- g) Viviane demande qui valide les sessions ENF. La ligue ou les départements ? Romuald répond que c'est les départements. Tous les responsables ENF des départements qui ont signé la convention d'objectifs ont les droits ouverts sur Extranat.
- h) Romuald demande quand aura lieu la future AG. Il propose les dates suivantes : 16/03, 30/03, 06/04 ou 20/04. Après discussion, la date du SAMEDI 6 AVRIL est retenue.
- i) Stéphane annonce que les championnats régionaux été qui se dérouleront à Mulhouse cette année seront filmés et diffusés. Soit ils seront diffusés sur le site du club, soit sur le site de la ligue. Le coût est d'environ 500 €. La proposition de diffuser sur notre site n'ayant pas soulevé d'objection, elle est adoptée à titre expérimental.

La réunion est close à 12h35.